Égalité des chances et absence de discrimination

MHR Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 11 Numéro 7 - 8 *Été 2011*

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION / LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

www.manitoba.ca/hrc

Mindy Tucker est jeune, énergique et aime communiquer avec des amis par l'intermédiaire des sites de réseautage social comme Facebook et Twitter. Elle étudie les communications à l'université de Winnipeg et a travaillé pour la Commission pendant l'été. Elle était chargée de trouver des façons et des moyens qui permettraient à la Commission d'intégrer le réseautage social à sa stratégie de communication. Mindy a si bien réussi que non seulement la Commission va-t-elle mettre ses recommandations en application, mais elle va l'embaucher à temps partiel pendant l'hiver afin qu'elle veille à ce que tout aille bien.

Pour le réseautage social en ligne, Mindy préfère Twitter. Elle tweet (pour ceux qui ne connaissent pas Twitter, un tweet est un message court) tous les jours et elle nous fait part de certains de ces tweets dans l'article ci-dessous. N'oubliez pas que, pour les réseaux sociaux, la grammaire et l'orthographe n'existent pas et que « 2 » signifie « de », « C » signifie « C'est », etc. Un autre détail au sujet de Mindy : elle a un handicap physique, qui touche sa mobilité et entrave certaines des tâches les plus simples de sa vie quotidienne.

Une journée dans la vie d'une personne handicapée – par l'intermédiaire de Twitter

par Mindy Tucker

On dit "Mets-toi à ma place", mais ce n'est qu'une expression. Lorsqu'on essaie, même brièvement, de se mettre vraiment à la place d'une personne, on est censé comprendre ce qu'elle ressent. C'est peut-être vrai, mais seulement pendant un bref instant. Ensuite, on reprend sa propre vie confortable.

Ma place à moi, elle ne change pas beaucoup. J'y suis habituée, à ma place; elle est spéciale et elle me plaît. Je ne la changerais pour rien au monde. Ceci dit, elle ne conviendrait pas à n'importe qui et ce n'est pas facile tous les jours. Bon, allez, je vais vous laisser vous mettre à ma place pendant une journée, à l'aide des tweets ci-dessous. N'oubliez pas que demain, j'ai besoin de reprendre ma place!

suite à la page 2

Les droits en question
par Jerry Woods, président

Le 18 juin 2011, alors que la plupart des Canadiennes et Canadiens rêvaient de l'été qui arrivait, un événement important dans l'histoire du Canada a pris place tranquillement. Selon un communiqué de la Commission canadienne des droits de la personne, pour la première fois en plus de 30 ans, les Premières nations et les autres peuples autochtones bénéficient de la même protection des droits de la personne que les autres Canadiens et Canadiennes.

L'exclusion de la *Loi sur les Indiens* conformément à l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977 était censée être temporaire. Toutefois, les tentatives d'abrogation de cet article au fil des ans n'ont pas abouti. Cette lacune législative a été longtemps considérée comme une tache sombre dans le dossier des droits humains canadiens et la Commission canadienne des droits de la personne, de même que les Nations Unies, ont de nombreuses fois insisté pour que l'article soit abrogé.

Le projet de loi C21 a abrogé l'article 67 en 2008. Le projet de loi en question s'appliquait immédiatement au gouvernement fédéral, mais le Parlement a donné trois ans aux Premières nations pour se préparer à remplir leurs nouvelles obligations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le 18 juin 2011, cette période de transition s'est terminée et plus de 7000 personnes résidant principalement dans des collectivités des Premières nations ont commencé à avoir les mêmes droits que les autres Canadiens et Canadiennes.

Conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, les décisions relatives au logement ou aux personnes ayant le droit de résider sur certaines terres peuvent maintenant être contestées. La *Loi canadienne sur les droits de la personne* interdit la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la race, la situation de famille et sept autres caractéristiques.

Le gouvernement du Canada a posé un geste important pour corriger cette injustice historique », a déclaré David Langtry, président par intérim de la Commission canadienne des droits de la personne.

La *Loi canadienne sur les droits de la personne* a pour objet de veiller à l'égalité des chances et à la protection contre la discrimination pour l'ensemble de la population canadienne. Il était donc discriminatoire et contraire aux principes démocratiques d'exclure les personnes assujetties à la *Loi sur les Indiens* des dispositions législatives en matière de droits de la personne » a-t-il ajouté.

Je suis totalement d'accord.

suite de la page 1

Matin :

7 h C l'heure 2 commencer la journée et je ne suis encore pas levée – je réfléchis encore à tout ce que je dois faire, vraiment tout...

7 h 04 Je gigote jusqu'à l'endroit voulu, tire 1 jambe jusqu'au bord, ça va. Tire l'autre jambe, trouve mon équilibre et me lève.

7 h 09 Sortie du lit, mes jambes me font mal. Je dois me préparer. Handi sera là à 8 h 37 et...je n'ai pas le temps pour ça!

7 h 10 Faire mon lit. Je ne partirai pas sans le faire. Ma chambre serait en désordre.

7 h 50 Ok, je suis habillée, après 1 petit accident : me suis coincée la tête dans mon pyj et ai dû me laisser tomber sur le lit pour m'en sortir.

7 h 52 Non, ce n'est pas si sexy que ça LOL ...Handi est là.

8 h 27 Où en étais-je? Oui...G jeté mon peigne et mes médics dans mon sac. Je ferai le reste dans la voiture.

8 h 40 G presque oublié mes MÉDICS! Je ne peux rien faire sans...

8:40 Qu'est-ce qui est le plus triste: que j'oublie presque les médics que je prends depuis 4 ans ou que je soit devenue si bonne pour couper des médics dans une voiture en marche?

9:00 Suis au travail à l'heure...Ça n'arrive presque jamais, yéééé!

Dîner à la cafèt

12 h 30 Dîner – qui va m'aider? Ah, les décisions! Quelqu'un qui peut s'occuper 2 moi + 2 ma nourriture sans perdre l'une ou l'autre – pas facile...

12 h 35 G besoin 2 quelqu'un pour porter des choses (Mindy + nourriture + marche = DÉSASTRE). C toute une question d'équilibre et 2 surface.

12 h 37 Pourquoi est-ce que je finis toujours par me cogner dans quelqu'un? Pourquoi est-ce que je n'en profite pas, mystère... Voilà quelqu'un...

12 h 42 Non, ça n'a pas marché...Éloigne-toi...et prétends qu'il est normal 2 tomber dans les bras 2 quelqu'un LOL.

12 h 45 Je déteste les cafèts. Quels pièges! Plein 2 monde + des planchers dangereux pour Mindy, des choses partout – d'où mon assistant + c'est du vol!

Soirée

5 h 00 Les 2 prochaines heures, je suis @ la merci 2 mon thérapeute (je me maintiens en santé!)

5 h 30 Après plusieurs sortes 2 levées de jambes, 2 redressements assis et 2 positions bizarres, G pris une pause.

5 h 35 Je vais voir combien de temps je peux rester 2bout sur une jambe...non pas que j'aurai jamais besoin 2 faire ça...

6 h 00 Nouveau record! 2 min ½ sur une jambe & 2 minutes 45 secondes sur l'autre & G toujours mes 2 jambes. Bravo Mindy!

6 h 05 Maintenant je vais faire un tour dans la rue.

7 h 00 2 retour 2 ma promenade, les jambes en coton et pourtant je le referai dans une semaine...y..é..é...

7 h 05 J'appelle Handi-Transit pour avoir mon horaire pour demain – en attente pendant des heures! Ils m'empoisonnent la vie! Euh, je veux dire, je t'adore Handi!

8 h 00 Je vais au ciné avec des amis – on va bien s'amuser...

8 h 17 Je fais peut-être les choses différemment, mais je ne suis pas héroïque. Je suis comme vous.

8 h 20 Je vais à l'école, je travaille et je m'amuse. C ma vie, différente mais normale, et maintenant je vais au ciné!

8 h 21 Et demain, je me lèverai et je recommencerai. Qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui?

8 h 25 Alors, qu'est-ce que vous en pensez? Vous avez aimé vous mettre à ma place? Aux prochains tweets, les amis!

La docteure Samantha Nutt nommée membre de l'Ordre du Canada

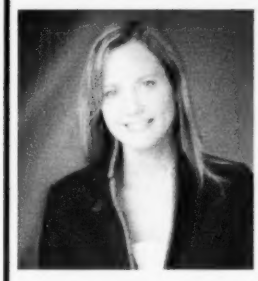

Samantha Nutt, fondatrice et directrice générale de War Child Canada, a été nommée membre de l'Ordre du Canada, l'une des plus hautes distinctions civiles du Canada. La Dre Nutt a travaillé de nombreuses années dans des régions du monde subissant les pires conflits et s'est concentrée sur l'aide aux femmes et aux enfants touchés par la guerre. Bien des anciens élèves qui, au secondaire, ont assisté au Congrès des jeunes de 2008 « Our World, Your World, My World » à Winnipeg et Brandon se souviendront de l'exposé enthousiaste et sincère de Mme Nutt. War Child Canada est une oeuvre de bienfaisance canadienne enregistrée qui fournit une aide humanitaire d'urgence aux enfants touchés par la guerre du monde entier. War Child Canada aide à sensibiliser les gens à la question des droits des enfants du monde, à soutenir et à défendre ces droits.

Karen Busby, de l'université du Manitoba, devient membre du Temple de la renommée

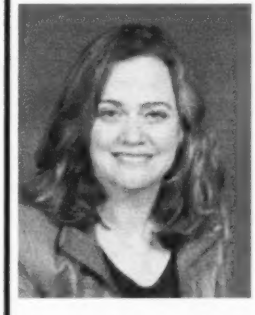

Mme Busby est directrice de l'initiative du Centre for Human Rights Research de l'université du Manitoba. Elle a reçu cette distinction en tant que championne de longue date des droits des GLBT. Elle fait de la recherche sur les lois relatives à la violence et à la sexualité, et notamment les lois relatives aux droits humains qui touchent les personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transidentifiées. Elle a participé activement aux efforts de réforme législative pour la reconnaissance des relations entre personnes du même sexe et a travaillé à des projets de contestation de lois sur les maisons de débauche, l'indécence, l'âge du consentement et l'identité sexuelle.